

Les subsides

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Je n'aime pas devoir rappeler aux députés qui ont des choses à discuter qu'ils devraient avoir l'obligeance d'aller le faire derrière les rideaux. J'ai beaucoup de mal à entendre ce que dit le député de Sarnia—Lambton (M. James) qui, je crois, a fini de poser sa question. Le député de Laurier (M. Berger) a trente secondes seulement pour y répondre.

M. Berger: Je vous remercie, monsieur le Président. Je dirai respectueusement au député que je ne crois pas que mes observations aient quoi que ce soit d'anti-américain. Je crois que le Canada se doit de prendre une position ferme. Je crois qu'il faut faire valoir les intérêts du Canada. Je ne crois pas que nos intérêts soient inévitablement et totalement associés aux intérêts des Américains, comme semblent le laisser entendre des députés conservateurs.

Le député devrait peut-être lire ce que j'ai dit lorsque j'ai parlé de ce qu'il nous faut abandonner. Je n'ai pas dit que le gouvernement proposait cela. J'ai dit que cela attirait inévitablement l'attention des Canadiens et des médias parce que le Canada est un pays beaucoup plus petit que les États-Unis. On s'intéresse tout naturellement aux problèmes qui existent au Canada plutôt qu'à ceux qui existent aux États-Unis, où le commerce avec le Canada est beaucoup moins important qu'il ne l'est pour nous, toutes proportions gardées.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, tous les Canadiens sans exception se rendent compte que, pour que le Canada progresse, que les Canadiens trouvent des emplois et que nos entreprises soient rentables, nous devons accroître les échanges avec tous les autres pays.

Pour améliorer le commerce avec les autres pays, nous devons comprendre quels sont nos besoins, quels sont les leurs et surtout par quels programmes ils protègent leurs citoyens comme nous voulons protéger les nôtres et améliorer leur sort.

Nous savons tous que les producteurs de grain de l'Ouest sont en très mauvaise posture. Un grand nombre d'entre eux vont être ruinés d'ici quelques années, non pas parce que leur production n'est pas efficace, mais à cause des mesures prises par nos clients réguliers de l'Europe de l'Ouest qui appartiennent à la Communauté économique européenne. Ces pays subventionnent leur production de grain au point que non seulement ils ne nous en achètent plus, mais ils font concurrence à nos agriculteurs sur d'autres marchés. Nous savons également que la nouvelle politique des États-Unis de subventionner les ventes extérieures de grain par les agriculteurs américains va nous faire perdre d'autres marchés.

Le gouvernement nous exhorte à signer en toute hâte une sorte d'accord de libre-échange avec les États-Unis. Au moment même où nous discutons de cet accord et nous prêchons aux Canadiens qu'il faut aller de l'avant et accorder des concessions afin que les Américains s'engagent à libéraliser les échanges avec le Canada, les Américains frappent les Canadiens de droits compensateurs. Ils proposent un droit compensateur de 30 p. 100 sur le bois d'oeuvre. La Colombie-Britannique en sera rapidement éprouvée, mais elle ne sera pas la seule. Les provinces de l'Atlantique le seront aussi. Elles ont une industrie forestière, comme ma province, le Manitoba, et celle de la Saskatchewan. Nous n'entendons jamais parler des mesures que prennent les Américains pour protéger leur industrie forestière.

• (1750)

Il y a quelques semaines, ils ont imposé un droit compensateur de 5.8 p. 100 sur le poisson de la côte est. Le département du Commerce des États-Unis approuvait cette position. Il énumérait 55 programmes fédéraux et provinciaux allant des subventions à la recherche sur les pêches jusqu'aux subventions à la construction de navires qu'il considérait comme autant de subventions justifiant l'imposition de droits compensateurs.

J'ai devant moi un document préparé par notre ministère des Affaires extérieures et énumérant un grand nombre de programmes que le gouvernement américain a institués pour aider l'industrie de la pêche. Je vais vous en donner un aperçu. On trouve à la rubrique Subventions directes, des garanties d'emprunt pour la construction, la reconstruction ou la rénovation de navires de pêche. On trouve ensuite à la rubrique Reports de l'impôt fédéral, des fonds pour la construction ou l'acquisition de navires de pêche. Ce programme consiste en des prêts sans intérêt du gouvernement américain équivalant à l'impôt fédéral sur le revenu qui devrait autrement être payé. Suit l'Aide relative aux dépenses d'exploitation. Le *Fishermen's Protective Act* offre des fonds pour les dommages aux navires et aux engins de pêche. Suivent encore les Mesures additionnelles. Le *Nicholson Act* interdit aux navires étrangers de débarquer directement le poisson dans les ports américains, forçant ainsi les pêcheurs canadiens à débarquer leur prise au Canada et à l'expédier par camion, ce qui fait augmenter les coûts canadiens et fait que le poisson canadien est moins «frais» que le produit américain.

Voilà ce que font les Américains, monsieur le Président, mais quand ils ont appliqué un droit compensateur au poisson canadien, je n'ai pas entendu le ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) leur faire remarquer qu'ils étaient en train de faire la même chose que ce qu'ils nous accusaient de faire. Non seulement n'a-t-il pas dit cela aux Américains, mais il n'a pas pris la peine de dire aux Canadiens à quel point les Américains ont été partiaux, implacables et injustes durant cette période dite de négociations. Il est resté silencieux. Pas un son de sa part. Pourquoi, monsieur le Président? Je crois qu'il adopte cette attitude parce qu'il veut vendre son idée aux Canadiens, et il sait que s'ils viennent à connaître les faits ils n'en voudront pas.

L'autre jour, lorsque mon chef, le député d'Oshawa (M. Broadbent) a posé des questions au gouvernement, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a répondu que mon chef et notre parti exécutaient les ordres du président du Congrès du travail du Canada, comme si les travailleurs étaient les seuls à s'opposer aux négociations sur le libre-échange, comme s'ils étaient les seuls à craindre que ces négociations ne fassent du tort aux Canadiens. Je vais citer un passage d'un numéro récent du *Free Press* de Winnipeg. J'espère bien que le ministre du Commerce extérieur écouterait.

Je tiens à exprimer l'opinion non pas des dirigeants syndicaux mais des trois dirigeants agricoles du Manitoba. Ce ne sont pas mes opinions personnelles mais les leurs. Le 24 avril 1986, l'article cite les propos suivants de John Kuhl, président de l'office de commercialisation des produits maraîchers du Manitoba: